

CAISSE DES ECOLES
Séance du Jeudi 30 mars 2023

Procès-verbal

Ouverture de la séance à 13h45

Points à l'ordre du jour

- Budget primitif 2023, adopté à l'unanimité.

Points divers

- L'IEN demande un accompagnement des classes de GS dédoublées par la dotation d'équipements spécifiques et des outils pédagogiques adaptés.

- La volonté de l'IEN est d'optimiser les centres de ressources que pourront bénéficier les GS.

- Projet NEFLE (Notre Ecole Faisons La Ensemble) : Le projet de bibliothèque ambulante A. BOLON a été retenu par la commission d'examen.

Face à la pluralité d'écoles sollicitant la participation de la Ville au titre de ce dispositif, il est demandé aux porteurs de projet d'identifier et préciser leurs demandes.

L'octroi de la subvention de projet NEFLE peut être attribué à la Ville ou bien au gestionnaire comptable de collège. Afin de valoriser le partenariat avec la Ville, l'IEN propose le choix de la caisse des écoles d'être le porteur financier pour le 1^{er} degré.

- L'augmentation de demande de financement de projets, plus particulièrement la location de bus, représente un impact financier. Une logique de projet s'impose et les demandes feront l'objet de validation au préalable par l'inspection.

La séance est levée à 15h00.

LE PRESIDENT



Olivier HOARAU